

Informations de base	
2025/2860(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur la détention de citoyens de l'Union dans les zones occupées de Chypre	
Subject	
1.10 Droits fondamentaux dans l'Union, Charte	
1.20 Droits du citoyen	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
Zone géographique	
Chypre	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
10/09/2025	Débat en plénière		
11/09/2025	Décision du Parlement	T10-0192/2025	Résumé
11/09/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2860(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0371/2025	08/09/2025	
Proposition de résolution		B10-0376/2025	08/09/2025	
Proposition de résolution		B10-0383/2025	08/09/2025	
Proposition de résolution		B10-0388/2025	08/09/2025	
Proposition de résolution		B10-0389/2025	08/09/2025	
Proposition de résolution		B10-0396/2025	08/09/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0192/2025	11/09/2025	Résumé

Résolution sur la détention de citoyens de l'Union dans les zones occupées de Chypre

2025/2860(RSP) - 11/09/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 597 voix pour, 0 contre et 5 abstentions une résolution sur la détention de citoyens de l'UE dans les zones occupées de Chypre.

Le texte adopté en plénière a été présenté par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et The Left.

Le 19 juillet 2025, cinq citoyens grecs chypriotes de l'UE - Antonis Louka, Andreas Kyprianou, Annie Kyprianou, Niki Gregoriou et Gregoris Gregoriou - ont été illégalement détenus et inculpés par le régime militaire d'occupation turc alors qu'ils se rendaient dans leur propriété située dans le village de Galatia. Le 10 septembre 2025, trois des cinq citoyens chypriotes grecs ont été libérés sous caution par un «tribunal militaire» non reconnu, mais ils restent dans les zones occupées et ne peuvent pas retourner chez eux.

Cet acte à motivation politique constitue une grave violation de leurs droits fondamentaux, porte atteinte à l'État de droit sur le territoire même de l'Union européenne et crée un dangereux précédent.

Les députés ont condamné :

- l'occupation illégale continue par la Turquie de la partie nord de Chypre, qui en est maintenant à sa 51e année, comme une violation grave du droit international et un obstacle à la paix, à la stabilité et aux relations entre l'UE et la Turquie;
- la détention illégale et motivée par des raisons politiques de cinq citoyens chypriotes grecs par le régime militaire d'occupation turc et ont appelé à leur libération immédiate et inconditionnelle.

La Turquie est instamment priée :

- de fournir aux détenus un accès immédiat à des soins médicaux;
- de respecter pleinement les droits de l'homme consacrés par le droit international.

L'UE ayant le devoir moral et juridique de soutenir Chypre et ses citoyens, qui sont également citoyens de l'UE, toutes les mesures nécessaires devraient être prises, y compris l'examen de mesures punitives, pour obtenir la libération des détenus.